

# ROCHES

Le petit Rochois (pour les nostalgiques)

*Bulletin municipal N°*  
**143**



**Janvier 2026**

## **Sommaire**

Mot du maire	page 2
Conseil municipal	page 3
Les infos utiles	page 5
L'école	page 8
Les associations	page 11
Infos pratiques	page 15

## Retour sur la fin d'année 2025 et perspectives pour 2026



Le 18 décembre, les enfants de l'école ont eu la joie d'accueillir le Père Noël. Cet événement festif s'est déroulé à Ladapeyre, où le repas a été partagé dans une ambiance chaleureuse entre les élus des deux communes.



La fin de l'année 2025 a été marquée par une vague de froid et un léger manteau neigeux qui a recouvert la commune au matin du 25 décembre, apportant une atmosphère hivernale à nos célébrations.

2026 débute sous le signe de la convivialité, fidèle à la tradition des vœux. J'aurai le plaisir de vous accueillir lors de la cérémonie, où nous partagerons ensemble des galettes et le verre de l'amitié **le 16 janvier 2026 à 19h30**, à la salle socio-culturelle Robert Tissier.

Cette nouvelle année est particulière, car elle sera marquée par le renouvellement du conseil municipal, conformément à de nouvelles règles qui ne sont pas toujours faciles à appliquer dans nos petites communes. Les élections se tiendront les 15 et 22 mars.

Pour les électeurs, la procédure restera relativement simple : il s'agira, comme dans les grandes communes, de **voter pour une liste entière sans apporter de marque sur le bulletin**, au risque que celui-ci soit considéré comme nul.

Le recensement de la population se tiendra dans notre commune de janvier à mars. Madame Françoise Devaux, notre agent recenseur, sera chargée d'assurer le bon déroulement de cette mission.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à toutes les associations et aux bénévoles qui continuent à animer et à faire vivre notre commune.

Enfin, j'ai une pensée émue pour nos anciens qui nous ont quittés cette année.

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et de joie pour cette nouvelle année.

## Le conseil municipal s'est réuni :

### ➤ Le 11 juillet 2025

#### Le conseil décide :

- De l'avenir d'EVOLIS pour les travaux routiers en confirmant l'adhésion de la commune à l'élaboration d'un nouveau statut.
- D'acheter une autolaveuse.
- D'accepter le devis de la société Auriche pour changer les fenêtres sur l'arrière du premier étage de la mairie : 2605.08€ ttc
- D'accepter le devis du chantier d'insertion pour la reprise du mur devant l'école à la suite de la dépose du transformateur EDF : 680€ si nous fournissons les pierres. Pour cette réalisation je tiens à remercier Monsieur Jean-François Ploska pour le don des matériaux.
- D'accepter la proposition de CREUSALIS qui cède à la commune une bande de terrain du lotissement le long de la rue du Marbre pour créer une zone de stockage des containers de déchets afin de faciliter le ramassage sans obstruer le trottoir devant la cantine.



### ➤ Le 5 septembre 2025

#### Le conseil décide et prend acte :

- Du rapport de la cour des comptes : beaucoup de travail de notre côté et de la DGFIP mais la cour reconnaît que tout a été justifié, que le budget est sincère et que les mesures de redressement mises en œuvre jusque-là ont fonctionné.
- D'accepter le devis de Limousin-incendie pour le contrôle périodique des extincteurs et des alarmes incendie.
- D'autoriser Madame Haillant à représenter la commune lors de la vente aux époux Sauve du chemin d'accès à leur maison.
- De contacter les fournisseurs de copieurs afin d'obtenir des devis en vue du changement de celui de la mairie dont le contrat de maintenance est arrivé à échéance depuis 1 an.

### ➤ Le 10 novembre 2025

#### Le conseil décide :

- De délibérer sur l'évolution des statuts du syndicat EVOLIS : Validation du scénario final retenu en conseil syndical et du retrait de 21 communes.
- De délibérer pour la création d'un syndicat mixte fermé comme structure porteuse du SCOT départemental : (Schéma de cohérence territoriale).
- De prendre une délibération pour accepter la proposition du centre de gestion qui après consultation a retenu la MNT comme mutuelle de santé des agents pour le département de la Creuse.

- De faire les démarches pour demander des subventions DETR pour des travaux de voirie et d'aménagement du bourg autour de la salle socio-culturelle.
- De prendre une délibération pour acter l'achat pour 1 euro, par un acte administratif de la nouvelle parcelle que Creusalis a fait borner (jardin de Mme Volka), le long du trottoir rue du marbre afin de déplacer la clôture de 2 mètres.
- De délibérer pour recruter un agent recenseur. (Candidature de Madame DEVAUX Françoise).

### ➤ Le 10 décembre 2025

#### Le conseil décide :

- De délibérer pour demander une subvention DETR de 40% sur les travaux de voirie de 87 100,07 € HT.
- De délibérer pour demander une subvention DETR de 40% sur les travaux d'aménagement du bourg de 42 430,30 € HT et nous solliciterons le fonds européen.
- De refaire une consultation pour créer un emploi PEC (emploi aidé par l'état), suite à une recherche infructueuse dans le but de compenser le congé maladie de notre agent communal.

*Le conseil et l'ensemble du personnel communal  
se joignent à moi pour vous présenter tous nos  
vœux pour*



## Mairie

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

### Adresse :

9 rue du marbre - ROCHES

Tél : 05 55 80 73 69

Courriel : [accueil.mairie@roches23.fr](mailto:accueil.mairie@roches23.fr)

**Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.**

### SITE INTERNET de la commune :

[www.roches23.fr](http://www.roches23.fr)

## DEMANDES DE TELEPROCEDURES :

A réaliser depuis :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

- Les demandes d'actes d'état civil
- Changement de coordonnées
- Inscription sur liste électorale
- Déclaration d'ouverture de chantier



Vous désirez faire installer un nouveau compteur d'eau  
contacter le **05 87 23 10 00**

Vous constatez une fuite avant votre compteur d'eau ou vous  
avez besoin d'un renseignement sur votre facture d'eau

Adressez-vous au :

**Service d'intervention 24h/24**

**CISE – SAUR**

**Zone industrielle des Varennes**

**23000 GUERET**

**Tél : 05 87 23 10 0**



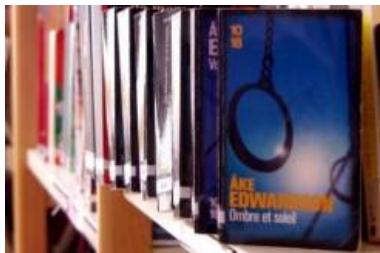
Accueil commercial et Assistance technique

- pour les particuliers : 3900
- pour les professionnels : 3901

Renseignements téléphoniques : 118 218



Numéro du service client d'Enedis au 09 70 83 19 70 pour  
joindre directement le distributeur d'électricité. Pour un  
dépannage d'urgence, il convient de contacter le  
numéro dédié d'Enedis au 09 72 67 50 23.



## Ouverture aux jours et heures de la mairie

Un dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse est à votre disposition, vous pouvez emprunter gratuitement livres, CD et cassettes, si vous ne trouvez pas un titre nous pouvons vous le commander. Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, un portage à domicile peut être mis en place. Des livres en anglais sont également disponibles.

## Recensement militaire

### Objectif Citoyen!!!

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>  
en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Centre du service national de Limoges  
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil public : Tél : 05 55 12 69 92

du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00  
le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30



Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. **Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans.**

L'inscription peut se faire tout au long de l'année en mairie ou en ligne.

Cette démarche doit être effectuée au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour du scrutin.

Pièces à fournir pour s'inscrire :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Le document Cerfa n° 12669\*02 (citoyens français) ou Cerfa n° 12670\*02 et/ou n° 12671\*02 (citoyens européens)

## Référents accueil nouveaux arrivants

Ce sont des élus, des habitants, des acteurs de la vie locale qui se mobilisent pour répondre au mieux à vos questions et faciliter votre installation. Pensez à vous faire connaître auprès de votre mairie pour être mis en lien avec vos référents.

N'hésitez pas à les solliciter !

 **Didier Thévenet** : Maire de Roches  
- Tél : 06 70 35 78 18  
Mail : [didier.thevenet@laposte.net](mailto:didier.thevenet@laposte.net)

 **Ludovic Patard** : Adjoint  
- Tel : 06 81 38 88 49  
Mail : [l.patard@free.fr](mailto:l.patard@free.fr)

 **Léa Bathier** : Conseillère  
- Tel : 05 55 80 73 69  
Mail :

 **Sylvie Martin** Résidente  
- Tel : 06 63 08 54 57  
Mail : [jacky.martin227@orange.fr](mailto:jacky.martin227@orange.fr)

**Un livret d'accueil est disponible en mairie.**







## La Savate Rochoise

Cette année le club souffle ses 20 ans. Il a vu la création du comité départemental et de son siège à ROCHEs jusqu'en 2020, 4 finalistes du club aux championnats de FRANCE, a formé 6 certificats de qualification professionnelle en boxe Française, 1 Gant d'or, 3 Gants d'argent et 7 Gants jaunes.

Maintenant le club est composé de quelques jeunes favorisant la souplesse, le jeu, dans la bonne humeur.

La Savate Rochoise, vous souhaite une bonne et heureuse année 2026





## ***LOISIR CREATIF DE ROCHES***



Le loisir créatif a tenu son Assemblée Générale annuelle le 5 novembre 2025 qui a élu à l'unanimité :

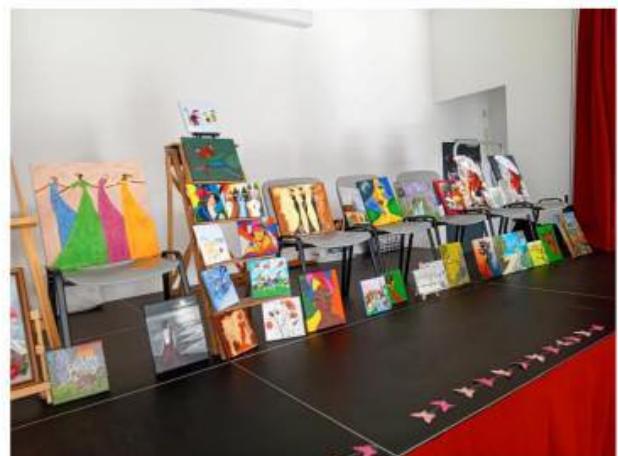
Présidente :	Mme Anita CUILLERRIER
Trésorière :	Mme Sylvie MARTIN
Secrétaire :	Mme Simone ENIQUE
Membre :	Mme Nadine LARCHER

Petit historique de l'année écoulée :

- Animation Atelier peinture
- Tableau diamant
- Déco Noël

- le 18 octobre animation d'octobre rose, avec une randonnée pédestre, merci à Jean-Paul et les collègues bénévoles pour l'organisation, et une exposition peinture de nos « œuvres » de l'année 2025.

Cette après-midi-là nous a permis de reverser 468 € à la Ligue. Merci à tous les participants !



Nous avons eu également le plaisir d'accueillir une nouvelle adhérente en fin d'année ; une autre nous rejoindra début 2026.

Projet 2026 : Atelier Tableaux tissus et autres aux plaisirs de chacune.

Nous vous souhaitons une agréable année 2026 et surtout une très bonne santé

Le Bureau



# UNION SPORTIVE BÉTÈTE-ROCHES

Mi-août l'union sportive Bétête Roches perdait un ancien dirigeant et ami Bernard Boursaud qui a longtemps œuvré au sein du club. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

A la fin de l'été des entraînements et des matchs amicaux ont été organisés afin d'être prêts pour affronter la nouvelle saison en 3<sup>ème</sup> division départementale qui a débuté le 14 septembre 2025. Notre poule est composée de l'USBR, Guéret FC, Boussac, Creuse Avenir, Soumans, La Forêt du Temple, Clugnat, Bord St Georges, Méasnes.

Le vendredi 12 septembre le district de la Creuse organisait la soirée des récompenses pour la saison 2024 2025 à la salle socio-culturelle Robert Tissier à Roches afin de remettre un trophée, une coupe et un diplôme au 1<sup>er</sup> de chaque division en partant des équipes U11 jusqu'à la 4<sup>ème</sup> division.

A cette occasion l'Union Sportive Bétête Roches a reçu un diplôme et une coupe pour sa place de champion de 4<sup>eme</sup> division. Cette soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par le district de la Creuse

Cette saison 2025 2026 l'équipe évolue donc en 3<sup>ème</sup> division, 6 nouveaux joueurs sont venus renforcer l'équipe ce qui porte l'effectif à 25 joueurs. Le championnat a plutôt bien commencé avec des matchs assez faciles et d'autres plus compliqués. A la trêve hivernale nous sommes 2<sup>ème</sup> sur 10 de la poule avec 9 matchs joués dont 6 gagnés et 3 nuls. Nous étions aussi engagés en Coupe de La Creuse, lors des 2 premiers tours nous avons gagné contre 2 équipes de 2<sup>ème</sup> division : Mainsat-Sannat, Jarnages. Le tirage du 3<sup>ème</sup> tour nous a été moins favorable nous faisant rencontrer l'équipe de St Fiel qui évolue en 1<sup>ère</sup> division, de plus l'effectif était incomplet pour des raisons personnelles et professionnelles. Logiquement l'Union Sportive Bétête Roches est éliminée de la coupe de la Creuse sur le score honorable de 4 buts à 0 vu les 2 divisions d'écart. Cette année un nombre impressionnant de supporters vient encourager les joueurs et les plus assidus font même les déplacements à l'extérieur.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement du club, tous nos sponsors qui répondent toujours présents pour mettre un encart publicitaire pour la réalisation du calendrier de 2026 de l'Union Sportive Bétête Roches.

Notre concours de belote a connu un franc succès avec 54 équipes. La prochaine manifestation de l'Union Sportive Bétête Roches sera une soirée choucroute à la salle des fêtes de Bétête le samedi 7 février 2026. Nous vous attendons nombreux.

Les dirigeants et les joueurs de l'Union Sportive Bétête Roches vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur joie santé pour 2026 ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères.



Administration : 05 55 41 86 00

Fax : 05 55 41 86 01

Production/commercial : 05 55 41 86 03

Abattoir de volailles : 05 55 41 86 02

Blanchisserie : 05 55 81 94 26

Conditionnement : 05 55 41 86 00

Couture : 05 55 41 86 00

Espaces verts : 05 55 41 86 00

Pépinière : 05 55 52 39 57

Elevage de volailles Ferme de Bagnat :

05 55 80 82 77

06 64 99 29 14

Mail : esat.lam@apajh23.com

Site web : esat-apajh23.com

Le comité des fêtes, la Banda et l'ACCA ne nous ont pas fait parvenir d'articles les concernant



**BLONDIN Electricité SARL**  
Électricité générale  
23270 Roches



Contact:  
blondinelectricite@gmail.com  
Thomas Blondin : 0783361448  
Hugo Blondin : 0782067043

**EURL MALDANT GUILLAUME**

Terrassement - Assainissement  
Aménagement de terrain - Maçonnerie  
Travaux du Bâtiment  
Travaux Agricoles - Parcs et Jardin

1 Rte du Tilleul  
23270 ROCHES

**0699620770**  
Devis Gratuit

**FORGE DU CONTRETEMPS**  
Fer forgé à l'ancienne, sans outils mécaniques

Le Barbançais, 23270 ROCHE  
06.72.30.31.06  
forge-du-contretemps@hotmail.com

[www.forge-du-contretemps.fr](http://www.forge-du-contretemps.fr)  
Instagram: @forge\_du\_contretemps  
SIREN: 92113C969

**Cette année, Roches réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.**

## Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis un agent recenseur recruté par la commune vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier ?**

Contactez la mairie 9 rue du marbre, par téléphone au 05 55 80 73 69 ou par mail : [accueil.mairie@roches23.fr](mailto:accueil.mairie@roches23.fr)



## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## PLUi

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se déroule du 5 décembre 2025 au 13 janvier 2026. Durant ces 40 jours, plusieurs permanences sont mises en place afin que la commissaire enquêteur reçoive vos avis. Des registres sont mis à disposition au siège de l'EPCI, dans chacune des mairies ainsi que sur notre site internet. Le dossier est consultable sur notre site internet <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/plui/>, au siège de l'EPCI, à France Service Bonnat et dans les mairies de Châtelus-Malvaleix et Lourdoueix-Saint-Pierre.



## Économie



Désormais, les professionnels du BTP peuvent déposer leurs déchets à la plateforme prévue à cet effet ! Elle se situe sur la Zone d'Activités des Ribattons à Lourdoueix-Saint-Pierre. Il est nécessaire d'adhérer à l'association EC3, qui assure la gestion du site et l'enlèvement des déchets, pour y accéder.

Contacts EC<sup>3</sup> : 07-48-13-36-30 - [contact@ecc23.fr](mailto:contact@ecc23.fr)

## Tourisme

L'année 2025 a été placée sous le signe de la randonnée pour les Portes de la Creuse en Marche !

En effet, la nouvelle base VTT est désormais en fonctionnement, et deux circuits ont obtenu le label « Incontournable » sur le territoire.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des circuits sur le site :

<https://www.rando-portesdelacreuse.com/>



## Économie d'eau



La CCPCM vous offre des kits hydro-économies et vous permet d'obtenir un récupérateur d'eau à 38€ avec les aides de l'Agence de l'eau et du Département. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes

## Restez connecté !

 Communauté de Communes  
Portes de la Creuse en Marche

 [portesdelacreuse](https://www.instagram.com/portesdelacreuse/)

En savoir plus :  
<https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>

 Communauté de Communes  
Portes de la Creuse en Marche

 [IntraMuros](https://intra-muros.fr/)

Contact : 05 55 80 88 01 ou  
[accueil@portesdelacreuseenmarche.fr](mailto:accueil@portesdelacreuseenmarche.fr)



C'est la fin du téléphone fixe traditionnel et d'Internet ADSL sur le réseau cuivre. Pour ne pas être coupé de vos services télécoms (téléphone, Internet, TV...), il est temps de passer à la fibre optique.



## Le service public de la fibre installe la fibre chez vous sur inscription

Conditions sur : [www.nathd.fr/rsp](http://www.nathd.fr/rsp)

**Inscrivez-vous du 1<sup>er</sup> au 28 février**

- en ligne : [www.nathd.fr/rsp](http://www.nathd.fr/rsp)
- ou auprès d'un conseiller, en permanence en mairie à

**ROCHES**

**Jeudi 5 février / 14-19 heures**

Une fois la fibre installée chez vous, contactez l'opérateur de votre choix pour basculer vos services télécoms vers la fibre.

Renseignement et contacts des opérateurs : [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

**0 806 806 006**

Service gratuit  
+ prix appel

Du lundi au vendredi  
de 8h à 19h

Réseau public financé par vos collectivités avec le soutien de l'Etat et de l'Europe, construit par Dorsal et exploité par NATHD



La CREUSE  
e Département



Plan France  
Très Haut Débit

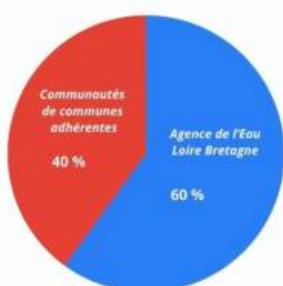


**dorsal**





### FINANCEMENTS



Daniel BEUZE <b>DOMEYROT</b> Président	Isabelle HUMBERT <b>JALESCHES</b> Vice Présidente	Monique GAUTHIER <b>CHENIERS</b> Vice Présidente
Yves THOMAZON <b>CLUGNAT</b>	Jean François BOUCHET <b>CHATELUS MALVALEIX</b>	Patrick TIXIER <b>CHAMBON STE CROIX</b>
Hervé GRIMAUD <b>BOUSSAC BOURG</b>	Jean Claude AUROUSSEAU <b>GENOULLAC</b>	Jacques CORDIER <b>ST DIZIER la TOUR</b>
		Michael JOUANNETON <b>LA CELLE sous GOUZON</b>
		Catherine ROBY <b>ST JULIEN Le CHATEL</b>
		Patrice ORSAL <b>LAVAUFRAANCHE</b>
		Régis DERBOULE <b>TARDES</b>
		Philippe GUETAT <b>GENOULLAC</b>
		Laurent LAFAYE <b>BONNAT</b>

**Les Communautés de communes ont délégué la "GEMAPI" au Syndicat  
LA GEMAPI UN INVESTISSEMENT POUR L'EAU**

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



### PRÉVENIR



### INTERVENIR



### SENSIBILISER



### PRÉSERVER





## Comité de BOUSSAC

Des tombes de combattants "Morts pour la France" **disparaissent chaque jour** dans nos cimetières communaux. La disparition de ces tombes est une **faute mémorielle**.

Il est **urgent de sauvegarder ces tombes**. Pour relever ce défi, le Souvenir Français a **besoin de tous les citoyens, il a besoin de vous !**

Le Comité du Souvenir Français de BOUSSAC se porte bien et compte désormais 152 adhérents.

L'année 2025 a été riche en cérémonies commémoratives et autres. Notre Comité a répondu présent à toutes les manifestations où il a été convié.

Cette année, la rénovation du monument aux morts de BORD SAINT GEORGES s'est achevée. Grâce à l'engagement de plusieurs de ses adhérents, le Comité a procédé à la rénovation de la tombe de monsieur Amédée RIVIERE au cimetière de SAINT MARIEN ainsi que de celles de monsieur MOUNEYRAC Paul et la tombe du « Soldat Inconnu » au cimetière de BOUSSAC, travaux financés par le Comité.

La nouvelle année se profile déjà, 2026 devrait être riche en activités. Le Comité est en œuvre avec la commune de SOUMANS pour la reprise de plusieurs tombes abandonnées de personnes mortes pour la France. Une convention sera établie avec la municipalité et les sépultures seront rénovées. Un projet est en cours pour la rénovation d'une nouvelle sépulture au cimetière de SAINT MARIEN. Plusieurs projets de rénovation de monuments aux morts sont à l'étude et il sera pris attaché avec les élus en vue de leur réalisation.

Le 16 Juin 2026, Marc BLOCH, inhumé au cimetière de LE BOURG D'HEM, fera son entrée au PANTHEON. Une classe du collège de BONNAT projette un voyage scolaire sur PARIS à cette période, le Souvenir Français s'associe à cette initiative et fera le nécessaire pour l'octroi d'une aide financière.



L'ensemble des activités du Comité du Souvenir Français de BOUSSAC est désormais en ligne sur FACEBOOK.

L'association est ouverte à tous ceux et toutes celles, qui souhaitent participer à sa mission. Nous invitons toute personne partageant les fondements de l'association à nous rejoindre. Le tarif annuel d'adhésion est de **20 €**, fiscalement déductibles.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.71.32.45.34. - 06.45.49.95.35 – 06.24.71.62.95

Le Président de Comité  
GANIVET Bertrand

## J'adopte les Triflexes !

Les usagers d'Evolis 23 sont déjà bien familiers avec le tri des déchets. Cependant, des erreurs subsistent malgré tout. Certains déchets, qui ne devraient pas y être, sont retrouvés dans les bacs de recyclage.

### Trier, ça sert à quoi ?

- Le tri des emballages permet d'utiliser leurs matériaux pour fabriquer de nouveaux objets et donc de préserver des ressources naturelles.
- Bien trier permet aussi de réduire le nombre de fois où le bac d'Ordures Ménagères est sorti et ainsi de réduire la part variable de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.
- La revente des matériaux triés et les soutiens de CITEO (éco-organisme en charge des filières de recyclage des emballages), accordés dans le cadre du tri, contribuent à alléger une partie des coûts de gestion des déchets.

### Adopter les Triflexes : quelques cas concrets !

#### Imbriquer mes déchets pour gagner de la place ?

**NON. Pour être recyclés, les emballages doivent être séparés !**

Je n'empile pas les pots de yaourt, je n'imbrique pas d'autres déchets recyclables dans une boîte de conserve, etc. Sinon, ils seront considérés comme non triés, ne seront pas recyclés et rejoindront les ordures ménagères.



**Mettre mes déchets recyclables dans un sac pour gagner du temps en les mettant dans le bac ?**

**NON. Pour être recyclés, pas de sac, c'est tout en vrac !**

Quand mes déchets sont dans un sac, ils sont refusés par les machines du centre de tri et ne sont donc pas recyclés.



**Laver mes emballages avant de les mettre dans le bac de recyclage ?**

**Les laver : NON ; les vider : OUI !**

Avant de jeter ma boîte de raviolis, je la vide de sa sauce, mais pas besoin de la rincer.



**Jeter mes couverts en bois dans le bac de recyclable ?**

**NON, Le bois c'est compostable, pas recyclable !**

Je peux casser mes couverts ou touillettes en bois en petits morceaux, pour les mettre dans le compost. Cependant, les boîtes de fromage, à cause de leurs agrafes et des étiquettes, vont dans les ordures ménagères.



**Mettre mon sèche-cheveux en panne dans le bac de recyclage pour qu'il soit recyclé ?**

**NON. Pour être recyclés, les objets électroniques et électriques, c'est en déchèterie !**

Ces déchets nécessitent un traitement spécifique, c'est pourquoi ils ne vont pas dans le bac de recyclage. De plus, leurs batteries ou piles sont un danger potentiel au centre de tri (explosions, départs de feux...).



## La collecte des déchets va évoluer !

Afin de mieux s'adapter aux nouvelles habitudes des habitants, de gagner en efficacité et d'améliorer le service rendu aux usagers, une étude a été menée l'an dernier pour optimiser les tournées des camions de collecte. À la suite de cette étude, l'organisation des tournées et le choix des véhicules ont été revus afin de limiter la consommation de carburant et d'améliorer la gestion des trajets.

### Qu'est ce qui change ?

Début février 2026, l'ensemble du territoire (hors Guéret) sera organisé en **83 nouvelles tournées**. Cela induit le changement des jours de collecte pour la plupart des usagers du territoire. Pour autant l'organisation géographique des tournées est simplifiée, et seules quelques communes ont plusieurs modèles de calendriers différents sur leur périmètre.

### Qu'en est-il des calendriers et de l'information aux usagers ?

Evolis 23 assure l'impression et la distribution en boîte aux lettres de l'ensemble des nouveaux calendriers de collecte 2026. Ceux-ci commencent en février 2026 et se terminent au 31 janvier 2027, comme habituellement. La distribution en boîte aux lettres est prévue début du mois de janvier.

Les calendriers seront disponibles au téléchargement sur le site internet d'Evolis 23, comme à l'accoutumée, courant janvier.

**Les calendriers sont imprimés pour l'intégralité des usagers et seront distribués par les agents d'Evolis 23.**

## Déchetterie Genouillac

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<b>14h-18h00</b>	<b>14h-18h00</b>			<b>14h-18h00</b>

**Accès gratuit pour les particuliers, pensez à vous munir de votre carte**

**Accès réglementé pour les professionnels**

# Service de Repas à Domicile - A.D.P.B.C.



1, place de l'église  
23350 GENOUILLAG  
Téléphone : 05.55.62.80.92.  
Fax : 06.16.70.50.57.

## L'association de développement du Pays de Bonnat-Châtelus-Malvaleix (ADPBC) : livraison de repas à domicile

### Un service qui facilite la vie

L'association de développement du Pays de Bonnat-Châtelus-Malvaleix (ADPBC) offre un service de portage de repas à domicile depuis 1993. Ce service permet aux bénéficiaires de rester à leur domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions, qu'il s'agisse de personnes âgées ou de personnes rencontrant des difficultés temporaires, maladie, convalescence, ou simplement lorsque la personne se retrouve dans l'impossibilité de cuisiner par elle-même.

Pour qui ? Pour tous, l'inscription ne nécessite aucune condition d'âge ni de revenus, aucun justificatif n'est demandé.

Facile et rapide ! Vous bénéficiez, sous 48 heures, de ce service sur simple demande par téléphone.

Pratique et souple ! Vous en fixez-vous même la durée et la fréquence, quotidien, sur le mois, ou l'année, un jour sur deux, tout est modulable. La livraison peut être interrompue temporairement ou définitivement sur simple appel au minimum 48 heures avant (c'est la seule contrainte, bien penser à prévenir 48 heures avant, pour toute modification !).

Un repas de qualité pour 8,50 Euros : ce repas comprend une entrée, un plat de viande ou de poisson et sa garniture de légumes, du fromage et un dessert, plus un potage pour le soir l'hiver et des crudités l'été.

Présentée dans des barquettes soudées qui peuvent passer au four micro-ondes, la préparation peut aussi être simplement réchauffée dans un plat adapté à un four traditionnel ou à une cuisson sur feu.

Le repas peut être adapté à certains régimes tels que sans sel ou sans sucre. Il est également possible de faire hacher la nourriture.

Les livraisons ont lieu fin de matinée et après-midi les lundi-mercredi et vendredi sur les communes du Territoire de la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche : Bonnat, Champsanglard, Châtelus-Malvaleix, Genouillac, Jalesches, La Cellette, La Forêt du Temple, Linard, Lourdoueix-Saint-Pierre, Malval, Méasnes, Mortroux, Moutier-Malcard, Nouziers, **Roches**, Saint-Dizier-Les Domaines, Tercillat



## URGENCES

**S.A.M.U. : 15**

**Police secours ou Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

**Urgences sourds et malentendants : 114**

**Médecin de garde : 05 55 41 82 02 – 116 117**

ou [www.allo-medecins.fr/23-Creuse/](http://www.allo-medecins.fr/23-Creuse/)

**Pharmacie de garde : 3237** ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

**Chirurgien-dentiste de garde : 15** ou

**05 55 09 81 27**

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 la semaine

**09 60 40 44 80**

De 9h00 à 12h00 Week-end et jours fériés

**Centre antipoison Bordeaux : 05 56 96 40 80**

**Enfants disparus : 116 000**

## DÉPANNAGE

**Enedis : 09 72 67 50 23**

**G.R.D.F. : 0800 47 33 33**

**SAUR : 05 87 23 10 00**

## INFO SERVICE

**Mairie : 05 55 80 73 69**

**MSAP : 05 55 62 85 04**

**Infirmiers Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79**

**École de Roches : 05 55 80 81 38**

**École de Ladapeyre : 05 55 80 81 84**

**Collège Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 70 14**

**Aide à domicile :**

**ALIAD UNA : 05 55 62 80 72**

**Soins infirmiers à domicile : 05 55 80 84 51**



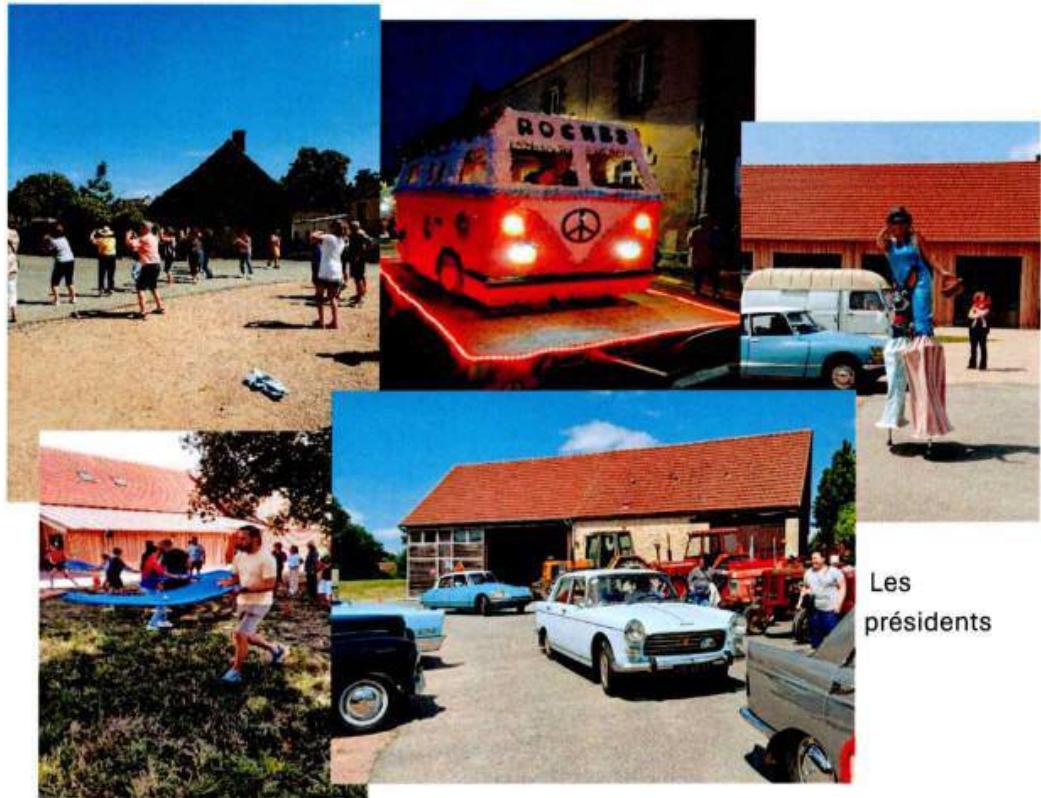
Le bureau ainsi que les bénévoles vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2026

En 2025 trois emblématiques manifestations ont rythmé l'année, à commencer par notre rituelle fête de Pentecôte où le temps était au rendez-vous, ainsi que les visiteurs.

Le mois d'août a été marqué par la sécheresse, ce qui a entraîné la tenue de notre traditionnel méchoui dans le bourg. L'ensemble des participants a beaucoup apprécié ce format ainsi que les petites animations et le mini concours de pétanque.

Et pour finir la soirée bourguignonne avec pour nouveauté une animation karaoké, et non ! Le lendemain il a fait beau ! Grâce à de nombreux artistes qui se sont succédés au micro tout au long de la soirée. Un grand merci à eux d'avoir joué le jeu.

Nous tenons à remercier particulièrement l'ensemble des bénévoles pour leur fidélité et leur engagement ainsi que leur bonne humeur tout au long de l'année.



Les présidents



## La Banda en pleine forme, été comme hiver !

Alors que l'hiver s'installe et que les instruments reprennent doucement le chemin des répétitions, il est temps de faire un petit bilan de la saison 2024/2025.

Et quel bilan !

- ↗ 34 prestations ont rythmé l'année,
- ↗ 41 musiciens inscrits prêts à souffler, frapper, vibrer,
- ↗ 27 musiciens en moyenne par sortie (oui, même quand il pleut ou qu'il fait très chaud !),
- ↗ 15 répétitions pour peaufiner le son... et partager quelques fous rires.

Depuis septembre 2025, on tente d'assurer la relève !

L'éveil musical accueille 12 apprenants chaque vendredi soir de 18h30 à 19h30. Encadrés par 7 musiciens bénévoles, ces jeunes découvrent la musique, progressent et prennent goût à jouer ensemble.



Le 17 octobre 2025, l'Assemblée Générale a rassemblé la quasi-totalité des musiciens. Une belle preuve de l'attachement, de la motivation et de la dynamique qui font battre le cœur de l'association.

Et parce que la Banda, ce n'est pas que des notes sur une partition, un moment plus festif a réuni musiciens et membres honoraires le 29 novembre dernier. Un temps convivial, chaleureux, où l'amitié était aussi importante que la musique.



↗ La nouvelle saison est déjà en préparation : de nouveaux morceaux, des répétitions qui reprennent et un calendrier qui commence sérieusement à se remplir. Bref, la Banda de Roches est prête à faire vibrer encore longtemps Roches et ses alentours.

À très bientôt pour de nouvelles sorties... et toujours autant de bonne humeur ! En attendant, nous vous souhaitons une belle année 2026 !

Pour suivre l'actualité de la Banda :

Toutes les dates sur notre site : [www.bandaderoches.com](http://www.bandaderoches.com)



@bandaderoches



banda\_de\_roches\_23



tiktok.com/@BandadeRoches

